

L'analyse des risques

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

1. Compléter cette phase

Une analyse des risques menée en **amont** du lancement du projet fournit une importante aide à la prise de **décision**, ainsi qu'un outil pratique pour la **gestion** des risques en **cours** de projet.

2. Quels sont les objectifs d'une analyse des risques ? (Plusieurs réponses possibles)

1. Alimenter la décision de lancer ou non un projet
2. Éviter les risques
3. Réduire la probabilité d'occurrence d'un risque
4. Réduire l'impact d'un risque en cas de survenance

3. Quels sont les éléments clés qui caractérisent un risque ? (Plusieurs réponses possibles)

- a. La magnitude de la perte
- b. La probabilité d'occurrence
- c. Les mesures de prévention
- d. La force majeure
- e. Le degré d'exposition

4. Associer les exemples à chaque limite de l'évaluation des risques

Limites	Exemples
Cognitives	Rationalité limitée Biais de sur-confiance
Organisationnelles	Rétention d'information
Éthiques	Restrictions sur le contrôle exercé sur les salariés

5. A quoi servent ces différentes techniques dans la limitation des risques ?

Objectif	Technique
Limiter la probabilité d'occurrence	Établir des procédures
Limiter la magnitude de la perte	Prévoir un suivi psychologique
Limiter le degré d'exposition	Externaliser tout ou partie du risque

6. Compléter cette phrase : « Le tableau de probabilité d'occurrence... » (Plusieurs réponses possibles)

- a. est une liste de tous les risques
- b. permet de prioriser les facteurs de risque
- c. ordonnance les risques selon leurs impacts respectifs
- d. indique les mesures à prendre dans la gestion des risques

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.